

EMB - rétrospective 2020

- Indicateurs de marché (au 07/12)
- Le lait bio est-il vraiment durable ?
Une étape importante est franchie : les données sur le lait en poudre enrichi en matières grasses seront récoltées et publiées par la Commission européenne à partir de 2020
- Le DBV voit des prix au producteur « extrêmement stables », l'AbL voit « l'instabilité des exploitations paysannes »
Comment la production de lait de l'UE peut-elle devenir respectueuse du climat et socialement et économiquement durable ?
- Les agriculteurs de Lituanie, Lettonie et Estonie manifestent à Bruxelles pour une politique agricole plus équitable
- Quand le lait chocolaté Fairebel rejoint l'ambition des femmes productrices de cacao
- Des actions fortes en Europe autour du lait en poudre avec un appel à la Commission européenne : « Mettons en œuvre ensemble un programme de réduction des volumes ! »
- Réduction volontaire de la production : oui – stockage : non
Le 1er juin 2020 : Journée mondiale du lait – Regardons de l'avant pour un secteur laitier socialement et écologiquement durable
- Faire son beurre ou avoir des excédents de lait ?
- Interview avec Adrien Lefèvre, vice-président de FaireFrance
Coblence : Avec des actions marquantes, les producteurs de lait de l'UE transforment le Coin allemand en Coin européen

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Comme chaque année, voici venu le moment de passer en revue les mois écoulés. En 2020, il n'est certainement pas exagéré de dire que l'année qui s'achève aura été très particulière ! La plupart d'entre nous se rassembleront sous le sapin ou autour d'une table joliment dressée en comité plus restreint que d'ordinaire. Tout comme ces fêtes de fin d'année, 2020 aura été marquée du sceau du coronavirus. Toutefois, la pandémie n'aura pas été le seul événement marquant de cette année, comme le montre la sélection d'articles de ce numéro de rétrospective.

Cette année, malgré les restrictions, les producteurs et productrices de lait de l'EMB auront été présents dans la rue, dans les champs et même sur l'eau. Les agriculteurs et agricultrices baltes ont manifesté en février à Bruxelles, il y a eu des actions d'épandage de poudre spectaculaires au printemps dans de nombreux pays et, fin août, nous avons « accompagné » les ministres de l'Agriculture européens à Coblenz, avec nos nouveaux masques de l'EMB bien évidemment ! Les producteurs restent aussi actifs dans le domaine pratique, comme le montrent l'article sur le lait chocolaté de Fairebel et l'interview avec Adrien Lefèvre de FaireFrance.

En octobre a eu lieu notre assemblée générale reportée, au cours de laquelle nous avons, sur place et par vidéo, procédé à l'élection du conseil d'administration et débattu du Pacte vert européen. Les producteurs s'étaient déjà penchés sur la possibilité de concilier les aspects écologiques, sociaux et économiques de la durabilité à l'occasion de la Semaine verte, en janvier, et de la Journée mondiale du lait, en juin. L'étude sur les coûts du lait bio de novembre a montré qu'il existe un retard d'au moins 17 centimes par kilogramme à rattraper en termes de durabilité économique.

En politique européenne, la réforme de la Politique agricole commune demeure une priorité et nous nous concentrons particulièrement sur l'Organisation commune des marchés (OCM). C'est aussi grâce au travail des producteurs et productrices que la position du Parlement européen comporte de bons et nouveaux instruments de gestion de crise comme la réduction volontaire des volumes et le plafonnement de la production en cas de crise. Les eurodéputés sont de plus en plus conscients de la situation de l'agriculture et des besoins des producteurs de lait. Toutefois, cette prise de conscience fait encore défaut dans les deux institutions avec lesquelles le Parlement européen doit s'accorder dans les négociations en trilogue – le Conseil et la Commission européenne.

Lors du pic de la première vague de la pandémie, nous avons déjà averti que la réduction volontaire des volumes était un outil bien plus efficace que le stockage privé, qui avait été activé à ce moment-là. Même les laiteries sont favorables aux réductions de volumes, comme le montre l'interview avec Helmut Petschar de la laiterie Kärntnermilch.

Je souhaite remercier toutes les agricultrices et tous les agriculteurs pour leur engagement de tous les instants, mais aussi tous les responsables politiques qui travaillent pour permettre à l'agriculture de résister aux crises, et tous les sympathisants et consommateurs qui nous soutiennent. Bien que la situation demeure difficile – au Danemark, par exemple, nous avons encore perdu 100 collègues en 2020 – je reste plein d'espoir quand je constate que rien ne peut freiner l'engagement des producteurs actifs, pas même une pandémie.

Au nom du conseil d'administration de l'EMB, il me reste à souhaiter à toutes nos lectrices et nos lecteurs un joyeux Noël et une excellente nouvelle année !

Prenez soin de vous !

Gembloux : les producteurs et productrices de lait européens élisent Sieta van Keimpema comme nouvelle présidente de l'EMB

Vote du PE sur l'Organisation commune des marchés de la Politique agricole commune (PAC)
Les familles paysannes d'Europe demandent le rejet de l'accord UE-Mercosur

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org

www.europeanmilkboard.org

Indicateurs de marché (au 07/12)

© Commission européenne,
OML

Après une brève baisse de 2,0 % début novembre, l'indice Global Dairy Trade remonte de nouveau depuis le 17 novembre, de 4,3 % au 1 décembre (précédemment +1,8 %). En novembre, le prix moyen du lait spot italien augmente à nouveau, de 1,65 % par rapport au mois précédent, pour atteindre 35,45 centimes par kg (-19,43 % par rapport à novembre 2019).

En novembre, le **prix du lait dans les 27 pays de l'UE** a baissé légèrement de 0,17 % et atteint 34,96 centimes par kg, après avoir augmenté de 3,15 % en octobre. Les **prix du beurre dans l'UE** s'établissent à 347 EUR par 100 kg au 29 novembre, ce qui représente un recul de 0,3 % par rapport à la semaine précédente et une stagnation sur les quatre dernières semaines. Sur les trois derniers mois, les prix du beurre ont à peine évolué et demeurent relativement stables autour de 350 EUR par 100 kg. Les prix du **lait écrémé en poudre dans l'UE** sont actuellement de 216 EUR par 100 kg, soit un repli de 0,5 % par rapport à la semaine précédente et aussi sur quatre semaines. Au cours du dernier trimestre, ils sont aussi restés relativement stables, entre 214 et

217 EUR par 100 kg.

Les cours des **contrats à terme sur les produits laitiers** se sont appréciés à l'European Energy Exchange (EEX). Par exemple, les contrats de lait écrémé en poudre pour février 2021 ont augmenté en comparaison mensuelle de 4,1 % au 4 décembre pour atteindre 2 230 EUR par tonne. Pour le beurre, ils ont augmenté de 1,3 % sur la même période et s'établissent à 3 330 EUR par tonne.

European Milk Board

Le lait bio est-il vraiment durable ?

Selon le « baromètre écologique 2019 » du ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL, cf. [Ökobarometer 2019](#)), les consommateurs allemands achètent de plus en plus souvent des produits biologiques. Les normes sociales et un revenu équitable pour les producteurs figurent parmi les raisons de ce choix. Mais les produits biologiques sont-ils vraiment durables sur le plan économique et social ?

Comme le montrent des [chiffres actuels](#), le prix moyen payé aux producteurs de lait biologique en Allemagne était de 47,17 centimes par kilogramme lors de la **campagne laitière 2019/20**. Selon cette étude récente, les coûts de production s'élèvent quant à eux à 64,63 centimes par kilogramme. Cela signifie qu'il manquait 17,46 centimes par kg aux producteurs de lait bio pour couvrir l'ensemble de leurs coûts.

Au cours des **cinq années de 2014/15 à 2018/19**, les producteurs de lait biologique ont payé en moyenne 51,70 centimes pour les seuls intrants et frais généraux d'exploitation, hors coûts de la main-d'œuvre. Il ne restait donc que 8,41 centimes par kilogramme de lait bio pour la rémunération du chef d'exploitation et de la main-d'œuvre familiale. Cela ne correspond qu'à un taux horaire d'environ 7,62 euros qui n'atteint même pas le niveau du salaire minimum en Allemagne. Selon le **pronostic des coûts pour la campagne laitière 2019/20**, le taux horaire de cette année ne s'élèverait même qu'à environ sept euros. Le lait biologique ne peut donc pas vraiment être qualifié de durable sur le plan social et économique.

Les résultats de l'étude sur les coûts de production du lait biologique en Allemagne proviennent du Bureau d'agriculture et de sociologie agricole (BAL) et sont mis à jour chaque année.

Toutefois, les producteurs allemands ne sont pas les seuls à être confrontés à des prix non rémunérateurs. Kjartan Poulsen, vice-président de l'EMB et producteur de lait biologique à Outrup, au Danemark, explique : « Tout comme dans le secteur conventionnel, l'écart entre les prix payés pour le lait biologique et les coûts de production se creuse dans de nombreux pays européens. Dans ces conditions, l'objectif du Pacte vert de la Commission européenne, à savoir 25 % d'agriculture biologique d'ici à 2030, ne pourra être atteint. Une augmentation sensible de produits biologiques durables dans l'UE demeurera ainsi un rêve lointain ».

Évolution des coûts et prix du lait bio

L'indice MMI du lait bio montre l'évolution des coûts de la production laitière biologique. L'indice MMI bio de la campagne laitière 2019/20 est de 97, ce qui signifie que les coûts de production des exploitations laitières biologiques en Allemagne ont diminué de 3 % par rapport à l'année de référence 2015/16 (2015/16 = 100). Par rapport à l'année précédente (2018/19), les coûts ont cependant augmenté de 2 %.

Voyez [ici](#) l'évolution des coûts, du prix ainsi que de l'indice MMI du lait bio dans le temps.

Rapport prix-coût (part non couverte des coûts)

Le rapport prix-coût montre dans quelle mesure le prix du lait couvre les coûts de production des exploitations laitières biologiques. Pendant la campagne laitière 2019/20, le prix du lait a permis aux producteurs de lait bio de couvrir seulement 73 % de leurs coûts de production ; la part non couverte des coûts était donc de 27 %, soit 17,46 centimes par kilogramme de lait bio.

Le graphique ci-dessous illustre ce déficit depuis la campagne laitière 2012/13.

Étude des coûts de production dans six des principaux pays producteurs de lait

Le calcul des coûts de production ne se limite pas aux exploitations laitières biologiques. En effet, les coûts moyens de production de toutes les exploitations laitières font eux aussi l'objet d'analyses régulières. Celles-ci révèlent également que le prix que reçoivent les producteurs de lait ne leur permet pas de couvrir leurs coûts de production. Les résultats de l'étude sur les coûts de production du lait en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en France, au

Luxembourg et aux Pays-Bas en 2017 sont disponibles [ici](#).

La production laitière se caractérise par un manque à gagner chronique – comment y remédier ?

L'European Milk Board (EMB) propose d'ancrer dans la législation un instrument de gestion de crise capable d'agir contre le déficit chronique dans la production laitière. Le Programme de responsabilisation face au marché (PRM) observe et réagit aux signaux du marché en ajustant temporairement la production en temps de crise par exemple.

Lisez [ici](#) une brève description du Programme de responsabilisation face au marché (PRM) de l'EMB.

Télécharger la fiche d'informations

Communiqué de presse de l'EMB du 18 novembre 2020

Une étape importante est franchie : les données sur le lait en poudre enrichi en matières grasses seront récoltées et publiées par la Commission européenne à partir de 2020

Bruxelles, janvier 2020
© EMB

Lors du lancement, l'année dernière, de la campagne « N'exportons pas nos problèmes », le problème du lait en poudre enrichi en matières grasses, qui est exporté en Afrique à des prix de dumping, n'était pas encore présent du

tout dans les données récoltées ou à l'esprit des responsables européens.

Pourtant, les agriculteurs africains ont nettement ressenti l'impact négatif de ces exportations sur leur production locale. Ils ont donc protesté contre ce dumping à Bruxelles, aux côtés de leurs collègues producteurs européens de l'EMB et d'ONG comme Oxfam, SOS Faim, Vétérinaires Sans Frontières et le CFSI, ils ont rencontré de nombreux responsables politiques et ils ont plaidé à cette occasion en faveur d'une stratégie responsable pour les exportations de

l'UE.

L'une des revendications de cette campagne envers les responsables politiques était que l'Observatoire du marché du lait (OML) récolte et publie à l'avenir des informations sur les exportations de mélanges de poudre en provenance de l'UE. En effet, sans cette transparence, la Commission européenne continuerait d'avancer à l'aveugle, avec des conséquences

tragiques pour la production locale de lait en Afrique.

Le processus de recherche de solutions, l'année dernière, mené par les participants à la campagne avec la Commission européenne, a été couronné de succès car la revendication fondamentale d'une collecte des données pertinentes a désormais été mise en œuvre par les responsables politiques : il y aura, dès cette année, dans l'Union européenne, un instrument chargé de surveiller les exportations de lait en poudre enrichi avec des graisses / huiles végétales. Une position tarifaire spécialement créée pour le lait en poudre écrémé enrichi en graisses permettra de recenser mensuellement les quantités exportées ainsi que les pays d'exportation. L'Observatoire du marché du lait, mis en place il y a quelques années au niveau européen à l'initiative des producteurs de lait de l'European Milk Board, se voit ainsi complété par des données importantes.

Pour les participants à cette campagne, le nouvel instrument représente une étape importante vers une stratégie d'exportation de l'UE qui ne nuise plus aux marchés locaux en Afrique. Évidemment, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour qu'existe avec l'Afrique une relation équitable, établie entre partenaires égaux. Sur ce sujet,

lisez aussi la [déclaration commune](#) de la campagne « N'exportons pas nos problèmes » d'avril 2019.

Silvia Däberitz, EMB

Le DBV voit des prix au producteur « extrêmement stables », l'AbL voit « l'instabilité des exploitations paysannes »

Dans son bilan de fin d'année, le syndicat agricole allemand DBV (Deutscher Bauernverband) qualifie 2019 « d'année très particulière pour le secteur du lait », février 2020

© Bauernstimme

« D'une part, les coûts de production du lait cru étaient en effet nettement supérieurs à ceux des années précédentes dans de nombreuses régions d'Allemagne, en raison de la sécheresse et de la chaleur des étés 2018 et 2019, ainsi que des maigres récoltes de fourrage qu'elles ont provoquées. D'autre part, les prix au producteur sont restés extrêmement stables en 2019. Au cours de l'année, la moyenne fédérale est restée comprise entre 32,6 et 33,8 centimes/kg. »

Pour Ottmar Ilchmann, éleveur laitier et président de l'AbL (Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft) en Basse-Saxe, le mot stabilité a généralement une connotation positive dans le langage courant. « Toutefois, quand le syndicat agricole parle de « prix du lait extrêmement stables » dans son bilan de l'année écoulée, il se positionne en candidat sérieux pour le concours de l'euphémisme de l'année », explique M. Ilchmann, « car il enjolive la situation des exploitations laitières et ne décrit pas la réalité. » Ce que le DBV passe sous silence, c'est que cette stabilité s'exprime, pour M. Ilchmann et bien d'autres, par des prix stagnant toute l'année à environ 10 centimes, soit 25 %, en-dessous des coûts. « Cette situation soi-disant *stable* provoque une instabilité extrême des exploitations paysannes, de nombreuses faillites sont à prévoir », indique M. Ilchmann. Selon lui, le syndicat agricole aurait pourtant la capacité d'améliorer la position des éleveurs laitiers sur le marché, en élaborant une stratégie sectorielle pour le marché du lait. Encore faudrait-il qu'il se considère toujours comme le représentant des intérêts des éleveurs laitiers. « À l'évidence, il est davantage préoccupé par les intérêts des laiteries coopératives, dont les comités directeurs et conseils de surveillance sont trop souvent dominés par des permanents du DBV », s'insurge le président de l'AbL.

Le secteur laitier travaille depuis longtemps à une « stratégie sectorielle 2030 ». Un résultat était attendu pour l'automne 2019 mais n'a pas encore été présenté. La responsabilité de cette stratégie est entre les mains d'un comité de pilotage, composé de membres du DBV, de la fédération des coopératives DRV et du syndicat de l'industrie laitière MIV.

FeBL, Unabhängige Bauernstimme

Comment la production de lait de l'UE peut-elle devenir respectueuse du climat et socialement et économiquement durable ?

Il n'est un secret pour personne que la situation des producteurs et productrices dans l'agriculture est très difficile depuis des années. Par exemple, le prix payé au producteur ne couvre pas les coûts qu'entraîne la production de lait. En moyenne sur cinq ans, le déficit pour les producteurs allemands s'élève à 20 %, ce qui signifie un manque à gagner de neuf centimes pour chaque kilogramme de lait produit. Il en va de même pour le lait

bio, avec un déficit de 21 % pour l'année 2018-2019.

« Nos agriculteurs sont de plus en plus marginalisés économiquement et socialement », résume Erwin Schöpges, producteur de lait belge et président de l'association des producteurs de lait European Milk Board (EMB). « Ceci s'explique par l'orientation de la politique agricole de l'UE qui, au lieu de favoriser une agriculture socialement durable, cherche à produire à bas prix pour être concurrentielle à l'international. Cette évolution ne date pas d'hier et nous fait descendre dans la rue pour protester depuis des années. » Johannes Pfaller, membre allemand du conseil d'administration de l'EMB, ajoute : « Dans une situation aussi déficitaire, si l'on rajoute encore des obligations aux agriculteurs, il ne faut pas s'étonner qu'ils manifestent avec

autant de vigueur. En effet, comment peut-on attendre des producteurs qu'ils continuent de fournir, d'une part, des matières premières au prix le plus bas et, d'autre part, qu'ils se plient à des obligations supplémentaires qui génèrent des coûts importants ? Ce n'est tout simplement pas possible, cette contradiction broie les producteurs de lait. » Pour M. Pfaller, il devient très clair que la position des producteurs sur le marché doit être considérablement améliorée par un cadre réglementaire approprié. Celui-ci donnerait aux agriculteurs la possibilité de défendre correctement leurs intérêts économiques.

Prise de position sur une production durable dans l'UE

La politique agricole actuelle doit être adaptée au niveau européen afin de régler la contradiction entre, d'une part, la pression de produire à bas prix et, d'autre part, les exigences environnementales. « Un changement d'orientation est nécessaire afin de parvenir à une production responsable dans l'UE », explique Erwin Schöpges. « L'EMB a rédigé un **document de position sur ce sujet, qui prend en compte aussi bien la durabilité socio-économique que la durabilité écologique.** » Ce document plaide en faveur de la mise en place d'un **instrument de gestion de crise** capable d'endiguer les crises récurrentes. Cet instrument permettrait de réduire la surproduction, ce qui, au-delà de l'effet positif sur les prix aux producteurs, contribuerait également à préserver les ressources – un aspect écologique important. Le document s'oppose également aux accords de libre-échange sur les produits agricoles, car ils vont à l'encontre d'une production équitable et durable.

Comme le document de position l'expose clairement, des conditions importantes doivent être remplies par les responsables politiques afin que la durabilité, aussi bien écologique que sociale, ait véritablement une chance d'exister dans l'agriculture :

- La situation générale des agriculteurs doit être saine afin que ceux-ci puissent avoir la capacité de se plier à des obligations contraignantes. Cela signifie qu'il faut que les prix soient rémunérateurs, c'est-à-dire qu'ils couvrent les coûts de production, y compris un revenu décent pour le producteur. Pour cela, il faut que l'instrument de gestion de crise déjà cité soit mis en place au niveau européen et que soit créé un cadre réglementaire qui renforce la position des producteurs sur le marché.
- Les stratégies écologiques et les possibilités sur lesquelles sont fondées les obligations doivent être discutées et concertées avec les producteurs. Ceci inclut également la reconnaissance de la contribution écologique positive que les agriculteurs apportent déjà – notamment le stockage du carbone ou la protection contre l'érosion – ainsi qu'un arrangement équitable sur la prise en charge des coûts des obligations écologiques. On ne peut pas simplement se défaire des coûts sur les agriculteurs.

Tous les acteurs doivent collaborer entre eux pour que l'agriculture soit socialement et économiquement durable et respectueuse du climat. À la politique revient la tâche importante d'élaborer un cadre adéquat, afin que les agricultrices et les agriculteurs ne soient plus marginalisés mais qu'ils soient à nouveau perçus comme des membres importants de

la société.

Les producteurs et productrices de lait de l'EMB ne s'en remettent pas uniquement à la politique, mais aussi à leurs propres forces et au contact direct avec les consommateurs : par exemple, la marque *Le lait équitable*, qui a été lancée dans plusieurs pays européens par les producteurs de lait eux-mêmes, montre que les prix rémunérateurs ne sont pas une chimère. Pour qu'ils ne soient pas l'exception mais la règle, une condition doit toutefois être remplie : un cadre politique adéquat.

Communiqué de presse de l'EMB du 16 janvier 2020

Les agriculteurs de Lituanie, Lettonie et Estonie manifestent à Bruxelles pour une politique agricole plus équitable

Bruxelles, février 2020

© EMB

Les producteurs baltes demandent un alignement des paiements directs. L'European Milk Board en appelle également à toutes les institutions de l'UE de s'engager en faveur de l'intégration dans la PAC d'un instrument efficace de gestion de crise.

Pour l'association lituanienne des producteurs de lait (LPGA) et pour de nombreuses autres organisations de Lituanie, Lettonie et Estonie, il est grand temps de procéder à un alignement des paiements directs au sein de la Politique agricole commune (PAC). Lors de leur manifestation et avec le soutien de l'organisation faîtière European Milk Board (EMB), ils ont appelé l'UE à respecter l'égalité de traitement et l'équité envers les producteurs baltes. L'European Milk Board observe d'ailleurs que les agriculteurs de toute l'UE se trouvent socialement et économiquement marginalisés, en raison des crises récurrentes qui secouent leur secteur. Sa demande de mise en place d'un mécanisme efficace de gestion de crise s'adresse non seulement aux chefs d'État et de gouvernement réunis à Bruxelles, mais aussi à toutes les institutions qui travaillent actuellement à la réforme de la PAC.

Les mêmes contraintes, mais pas les mêmes paiements directs

De nombreuses études montrent depuis longtemps que le prix du lait dans l'UE ne permet pas de couvrir les coûts de production. Tant que ce déficit persistera, les producteurs et productrices resteront tributaires de subventions. Toutefois, celles-ci varient entre les pays membres de l'UE. Par exemple, en 2017, les agriculteurs baltes ne percevaient que 54 à 60 pour cent de la moyenne européenne des paiements directs. Jonas Vilionis, le président de l'association lituanienne des producteurs de lait (LPGA), considère que cette différence de traitement est un problème de taille : « les paiements directs sont plus bas mais nos produits doivent répondre aux mêmes exigences. Nos agriculteurs et agricultrices doivent respecter les mêmes normes de protection de l'environnement, de bien-être animal et de sécurité des aliments que les producteurs des autres pays membres de l'UE, sans être indemnisés en conséquence. » Il existe donc un système à deux vitesses pour les producteurs de l'UE. M. Vilionis demande donc à ce que les paiements soient harmonisés. Toutefois, cela ne sera possible que si le budget de la PAC est suffisant. Il ne doit donc pas y avoir de coupes dans le budget agricole de l'UE.

Un prix du lait couvrant les coûts plutôt que des subventions

L'European Milk Board, l'organisation faîtière des producteurs de lait européens, s'oppose également à un système à deux vitesses. Dans le même temps, l'EMB souligne la nécessité de réduire la dépendance des revenus des agriculteurs aux subventions. Pour Erwin Schöpges, le président de l'EMB, il est donc très important que les agriculteurs puissent, à moyen terme, tirer leurs revenus du marché. « Nous avons besoin d'un prix du lait permettant de couvrir les coûts de

production, y compris un revenu décent pour les producteurs et productrices », déclare M. Schöpges.

Des revenus plus stables grâce à des instruments de gestion de crise dans la Politique agricole commune

Le secteur laitier est particulièrement miné par les crises récurrentes qui occasionnent des déficits importants pour les producteurs. Pour l'EMB, il est donc indispensable de doter la future législation agricole d'un instrument de gestion de crise efficace, comme le **Programme de responsabilisation face au marché (PRM)**, capable de maintenir l'équilibre sur le marché du lait et d'éviter les chutes brutales du prix du lait.

Sieta van Keimpema, la vice-présidente de l'EMB, exhorte donc les institutions européennes comme la Commission, le Conseil et le Parlement à s'impliquer pour que la future Politique agricole commune soit dotée d'un instrument efficace de gestion de crise. « De nombreux responsables politiques de l'UE ont vu de leurs propres yeux à quel point les crises des dernières années ont été dévastatrices. C'est pourquoi il existe actuellement des propositions et des initiatives émanant du monde politique en faveur d'un tel instrument. Il est important que ces propositions, comme par exemple **une réduction volontaire des volumes avec plafonnement**¹ en période de crise et – pour les crises très graves – une **réduction obligatoire temporaire**², fassent désormais leur entrée dans la PAC. On aurait ainsi enfin un cadre légal permettant de réagir rapidement aux perturbations du marché. »

Nous ne pouvons plus accepter qu'un traitement injuste des agriculteurs et agricultrices soit devenu la règle dans l'UE : il n'est pas normal que les agriculteurs baltes soient défavorisés par rapport à leurs collègues dans l'UE, ou que l'ensemble des agriculteurs de l'UE soit marginalisé face au reste de la population. C'est pourquoi la manifestation d'aujourd'hui est un signal fort en faveur d'équité et d'égalité de traitement dans l'UE. Les propositions constructives des producteurs de lait montrent la marche à suivre pour y parvenir.

Contexte : des instruments de gestion de crise importants pour la PAC

S'attaquer à l'origine des crises : combattre la surproduction

¹ **Réduction volontaire des volumes avec plafonnement** : si le marché se trouve en crise en raison de volumes produits excédentaires, la Commission européenne peut appeler à une réduction volontaire des volumes. Les agriculteurs qui souhaitent produire moins que l'année précédente, et donc soulager le marché, se voient verser un bonus. Afin que cette réduction de la production ait un effet suffisant, celle des autres producteurs doit être plafonnée ; cela signifie que ceux-ci, sur une certaine période, ne devront pas produire davantage que sur la même période de l'année précédente.

² **Réduction obligatoire et temporaire des volumes** : en cas de perturbations très importantes du marché que la réduction volontaire des volumes ne permettrait pas de compenser suffisamment, il doit être possible de déclencher une réduction obligatoire des volumes pour tous les producteurs. Toutes les exploitations devraient alors réduire leur production de 1 à 2 pour cent par rapport à la même période de l'année précédente. À l'issue de cette période, les réductions seraient levées et les producteurs pourraient à nouveau produire à leur guise.

[Veuillez trouver ici des photos de l'action](#)

Communiqué de presse de l'EMB du 20 février 2020

Quand le lait chocolaté Fairebel rejoint l'ambition des femmes productrices de cacao

Depuis octobre 2019, le cacao dans le lait chocolaté Fairebel est certifié Fairtrade, garantissant un meilleur prix aux cacaoculteurs. Le produit est au goût du consommateur : en trois mois, 335 637 berlingots ont été écoulés. Ce succès commercial permet aussi à la coopérative Faircoop de contribuer à un projet de leadership économique féminin dans les régions productrices de

cacao en Côte d'Ivoire.

Fairebel et Fairtrade se basent sur des valeurs identiques : un prix juste, de bonnes conditions de travail et un avenir durable. Tous deux visent à rapprocher le consommateur des agriculteurs et à répondre à la demande du client, toujours plus soucieux des conditions de production des aliments qu'il consomme. Fin 2019, ces ambitions communes ont mené à un accord de

partenariat.

« Fairebel espérait depuis longtemps développer un projet qui soit également solidaire des cacaoculteurs de l'Afrique de l'Ouest », explique Erwin Schöpges, président de la coopérative Fairecoop. Avec son lait entier goût chocolat, la coopérative achète du cacao à un prix juste, certifié par Fairtrade,

et soutient un projet destiné à former des femmes leaders dans les régions productrices de cacao en Côte d'Ivoire.

Des femmes leaders et fortes dans la filière cacao

La « Women's School of Leadership » fait partie de la stratégie de l'organisation Fairtrade pour renforcer la position des femmes et les encourager à assumer des rôles de cadres et responsables au sein des communautés agricoles.

C'est ainsi que Yadua Adingra est devenue présidente de l'Association des femmes de la coopérative cacaoyère CAYAT après avoir suivi la formation. « J'ai réussi à convaincre les membres de la coopérative que j'étais la bonne personne pour ce poste en m'inspirant de ce que j'ai appris à la Women's School of Leadership », dit-elle.

Un succès commercial partagé

Le lait entier goût chocolat Fairebel faisait déjà partie des produits à succès de la marque. Ces trois derniers mois, 335 637 berlingots ont été dégustés au petit-déjeuner, dans la cour de récréation ou comme goûter.

La coopérative verse une prime supplémentaire d'un centime par unité vendue. « Nous souhaitons contribuer au projet Women's School of Leadership avec la somme de 3 356,37 € », stipule Schöpges. « Pour 2020, la coopérative belge va certainement dépasser le million de berlingots, ce qui nous permettra d'investir plus de 10 000 € dans ce beau projet. »

Extrait du communiqué de presse de Fairebel du 5 mars 2020

Des actions fortes en Europe autour du lait en poudre avec un appel à la Commission européenne : « Mettons en œuvre ensemble un programme de réduction des volumes ! »

« Nous, les producteurs de lait, disons OUI à une réduction des volumes de lait dans toute l'UE et NON au stockage privé de beurre, de lait en poudre et de fromage comme mesure de gestion de crise. »

Alors que les éleveurs laitiers de toute l'Europe adressent ce message à la Commission et aux États membres de l'Union européenne, un brouillard épais de lait en poudre s'abat sur les champs de nombreux départements français. Pendant ce temps, dans la capitale allemande, une haute tour de lait en poudre s'élève dans le ciel devant la Chancellerie. Et en Italie, au Danemark, en Lituanie, au Luxembourg et en Belgique, des producteurs et productrices de lait réclament avec véhémence, lors d'actions autour du lait en poudre, une gestion de crise adéquate pour le secteur laitier.

Pour Erwin Schöpges, **producteur de lait belge** et président de l'European Milk Board (EMB), les nombreuses manifestations autour du lait sont un signal important envoyé aux responsables politiques : « Aujourd'hui, dans toute l'UE, le lait écrémé en poudre est devenu le symbole du mauvais cap suivi par la gestion de crise de l'Union européenne dans le secteur laitier. Nous devons changer de cap afin de pouvoir vraiment faire face à cette crise », explique M. Schöpges.

La demande en produits laitiers s'est effondrée en raison de la crise du coronavirus. Comme l'explique Roberto Cavaliere, membre **italien** du conseil d'administration de l'EMB, la fermeture des écoles, crèches et établissements publics ainsi que l'arrêt quasi complet du secteur de la restauration ont fortement réduit les débouchés pour les produits laitiers. « On produit donc actuellement beaucoup trop de lait et il faudrait réduire la production dans l'ensemble de l'UE. Nous, les producteurs de lait, sommes prêts à prendre nos responsabilités et à participer à un programme de réduction des volumes coordonné par la Commission européenne », affirme M. Cavaliere. Toutefois, l'UE n'a pas donné de signaux en ce sens. Comme de nombreux producteurs de lait européens, son collègue Boris Gondouin, producteur de lait **français** et membre du conseil d'administration de l'EMB, est très contrarié que la Commission européenne ait plutôt décidé d'accorder des aides au stockage privé. « Ces aides ne changent absolument rien aux problèmes que le coronavirus pose aux agriculteurs. Ce sont surtout les prix du lait aux **producteurs** qui baissent. Toutefois, comme annoncé provisoirement, 30 millions d'euros de subventions pour les produits laitiers transformés iront à l'industrie privée. Il s'agit donc d'une mesure prise au profit de l'industrie de la transformation, pas pour les agriculteurs. » Johannes Pfaller, producteur de lait d'**Allemagne** et membre du conseil d'administration de l'EMB, ajoute : « Il est pourtant aberrant de gaspiller des ressources afin de fabriquer des produits pour lesquels il n'y a pas de demande, juste pour les stocker ensuite à l'aide de subventions. »

Pour endiguer la crise du lait :

1. Une mesure de gestion de crise doit s'attaquer directement aux volumes de lait.
2. L'UE devrait prendre ses responsabilités, avec ses producteurs de lait. Il faut lancer un programme qui puisse être accessible dans tous les pays de l'UE. Les producteurs de lait qui sont prêts à réduire leur volume de production recevraient, par l'intermédiaire de ce programme, une indemnité par litre de lait non produit.*
3. Nous devons éviter de former des tours de beurre et des montagnes de lait en poudre en subventionnant le stockage de produits déjà transformés. Les produits stockés continuent de faire partie de l'offre existante et pèsent sur les prix du lait. Il serait donc plus judicieux de consacrer les 30 millions d'euros annoncés pour financer un programme de réduction des volumes plutôt que le stockage privé.
4. L'UE devrait se permettre de tirer les leçons des erreurs du passé. Les aides au stockage privé et l'autorisation accordée, entre autres, aux organisations de producteurs et aux interprofessions de réduire la production au niveau régional (pas dans l'ensemble de l'UE) ont totalement échoué en tant qu'instrument lors de la crise de 2015-2017. Par contre, le programme européen de réduction des volumes a fonctionné (voir détails dans cette [étude en anglais](#)).

* Pour des détails, voir aussi le **Programme de responsabilisation face au marché**

Comme le souligne Kjartan Poulsen, producteur de lait **danois** et membre du conseil d'administration de l'EMB, ce n'est pas la première fois que l'UE se trompe dans le choix de ses instruments de gestion de crise. « En 2017 déjà, les producteurs de lait de l'EMB et d'autres organisations avaient attiré l'attention, par une **grande action autour du lait en poudre**, sur la problématique de la constitution de stocks trop importants pendant la crise. Nous demandons donc instamment à l'UE de ne pas miser sur l'instrument du stockage, mais de travailler conjointement avec les producteurs de lait et de mettre en œuvre, ensemble, un programme de réduction des volumes », ajoute M. Poulsen.

Les actions européennes d'aujourd'hui ne seront pas les dernières manifestations politiques sur le lait en poudre. De nombreux producteurs de lait allemands ont déjà annoncé que d'autres actions suivront dans les prochains jours.

Photos et vidéos des actions autour du lait en poudre aujourd'hui en Europe

Communiqué de presse de l'EMB du 7 mai 2020

Réduction volontaire de la production : oui – stockage : non

© LDB

Les éleveurs laitiers européens annoncent des actions fortes le 7 mai EN FAVEUR d'un instrument de gestion de crise adéquat et CONTRE les mesures erronées de la Commission européenne.

*« Avoir recours à l'aide au stockage privé pour affronter la crise du lait, sans programme de réduction de la production coordonné au niveau européen, est une erreur », explique Erwin Schöpges, président de l'European Milk Board (EMB), exprimant ainsi son rejet des **mesures publiées le 4 mai par l'UE**.*

Alors que le marché européen est à nouveau inondé de lait et que les prix dévissent, seule une réduction des volumes de lait produits dans toute l'UE permettrait de calmer le jeu. Le stockage de produits déjà transformés, tels que le lait en poudre, le beurre et le fromage, ne réduit pas la pression sur le prix au producteur, car ces produits continuent de faire partie de l'offre

excédentaire en produits laitiers.

« Nous comptons exprimer clairement notre déception face à cette décision erronée et ce à travers des actions que nous organiserons cette semaine, le 7 mai, dans de nombreux pays européens », indique M. Schöpges. Ces actions sont liées à un appel constructif envers la Commission européenne, pour lui

demander d'activer **MAINTENANT un programme de réduction volontaire de la production dans toute l'UE**.

Comme l'explique la vice-présidente de l'EMB, Sieta van Keimpema, cette réduction des volumes doit être coordonnée par l'UE afin qu'elle puisse s'appliquer à l'ensemble du territoire européen. « L'autorisation temporaire accordée par l'UE entre autres aux organisations de producteurs (OP) et aux organisations interprofessionnelles, leur permettant de planifier des réductions de production (conformément à l'article 222 de l'OCM), n'apporte rien de plus dans la situation actuelle de crise », poursuit Mme van Keimpema.

La planification de la production notamment par les OP ou les interprofessions n'a pas d'effet ! Pourquoi un programme de réduction volontaire de la production doit-il être coordonné au niveau européen par la Commission ?

- Seule une réduction volontaire de la production coordonnée par l'UE permet une réduction sur l'ensemble du territoire

Au niveau européen, les organisations de producteurs et les organisations interprofessionnelles ne sont pas structurées de façon à pouvoir mettre en œuvre une telle réduction des volumes.

C'est pourquoi ces organisations ne peuvent obtenir, au mieux, que des réductions sporadiques. Les effets sur le marché du lait de l'UE dans son ensemble ne se ressentiront à peine. Il faut donc que la Commission européenne prenne en main la coordination de la réduction pour pouvoir obtenir des effets positifs sur l'ensemble du territoire.

- **Affaiblis par les crises, les producteurs ne peuvent pas financer les réductions seuls**

Les organisations de producteurs existantes sont financées par les producteurs. Pour mettre en œuvre une réduction volontaire, avec une indemnité par litre non produit, il faut lever des fonds. Les producteurs ne les ont simplement pas, encore moins en cette nouvelle période de crise. **L'argent que la Commission va injecter dans le stockage privé devrait donc être utilisé pour une réduction de la production coordonnée à l'échelon de l'UE.**

- **Planification de la production par les OP / les interprofessions ? réduction des volumes coordonnée par l'UE**

On ne peut pas comparer la planification de la production notamment par les OP ou les interprofessions avec un programme de réduction de la production coordonné par la Commission européenne. Ces deux mesures ont déjà été mises en œuvre en 2016. **À la grande différence que la planification de la production n'a eu aucun impact sur les prix du lait dans l'UE, alors que la réduction coordonnée des volumes dans l'UE a permis de faire remonter les prix de l'abîme où la crise les avait plongés.**

« Nous avons informé la Commission européenne, le Parlement et les ministres nationaux de la situation actuellement très difficile des producteurs et nous les avons prévenus que le marché du lait allait s'effondrer si aucune mesure efficace n'était prise. La décision actuelle va à nouveau mener à la création de montagnes de lait en poudre et de tours de beurre dans des entrepôts et plonger, une fois de plus, les producteurs dans une crise profonde », dénonce M. Schöpges. « Pourquoi n'arrive-t-on pas à tirer les leçons des erreurs du passé ? » Cette question, que se posent de nombreux éleveurs laitiers, jouera aussi un rôle important lors des actions européennes autour du lait du 7 mai prochain.

Détails des actions autour du lait du 7 mai 2020 dans différents pays européens

Belgique : Actions autour du lait en Flandres et en Wallonie

Allemagne : Construction d'une grande pyramide de lait en poudre à Berlin

France : Actions lait en poudre dans des champs dans plusieurs régions : Hauts-de-France, Grand Est, Normandie, Pays de la Loire et dans le Sud-Ouest

Italie : Action lait en poudre à Crémone et action à la ferme Paulihof au Tyrol du Sud

Danemark : Action épandage de lait en poudre à Outrup

Lituanie : Action poudre de lait dans les environs de Kaunas

Luxembourg : Action poudre de lait

L'aide au stockage privé : Pas une réponse adéquate à la crise !

Communiqué de presse de l'EMB du 4 mai 2020

Le 1er juin 2020 : Journée mondiale du lait – Regardons de l'avant pour un secteur

laitier socialement et écologiquement durable

Même si pour nous, les producteurs de lait et nos vaches, la vie tourne 365 jours par an autour du lait, le 1^{er} juin – la Journée mondiale du lait – reste une date particulière. C'est un jour où nous devons regarder de l'avant. Un jour où nous voulons montrer ce qui constitue un secteur laitier équitable et durable, aussi bien d'un point de vue social qu'écologique. Un jour où nous soulignons une fois de plus que les conditions cadres nécessaires doivent être mises en place au niveau politique : la stratégie « De la ferme à la table » doit être améliorée.

© EMB

Notre secteur est :

- **équitable** si le produit, le lait, se vend à des prix rémunérateurs, et il est **équitable** pour les personnes qui travaillent dans l'agriculture si elles sont rémunérées correctement pour leur travail ;
- **socialement et écologiquement durable** quand les agriculteurs et agricultrices emploient des modes de production d'intérêt écologique, dont les coûts plus élevés sont couverts par les prix – ces surcoûts ne sont donc pas supportés par les producteurs.

Pour le président de l'European Milk Board (EMB), Erwin Schöppges, les conditions citées ci-dessus ne relèvent pas de l'utopie. Elles peuvent être réalisées si la volonté sociétale et politique pour cela est suffisamment forte : « Nous sentons partout dans la société une grande envie de changement, une recherche de sens et d'un mode de vie équitable. La crise du COVID-19 nous a, encore une fois, montré clairement à quel point nous dépendons les uns des autres et l'importance cruciale des personnes qui travaillent chaque jour à notre approvisionnement. Elles sont aussi essentielles que la gestion raisonnée de nos ressources écologiques. Quelque chose doit donc changer. » Cette quête, qui traverse la société, d'un mode de vie et de production durable et responsable est un moteur qui peut permettre de faire émerger des mesures concrètes.

Pour le secteur laitier, ces mesures doivent porter en particulier sur les éléments suivants :

Avec ses propositions sur le Pacte vert et la stratégie « De la ferme à la table », la Commission européenne s'efforce actuellement de répondre aux demandes de la société en faveur de plus de durabilité. « Il est bien sûr très important que la Commission réagisse à ces demandes. Pour le développement durable de l'UE, mais aussi certainement pour sa propre justification politique », explique Erwin Schöppges. « Toutefois, pour renforcer le caractère durable de sa stratégie, elle doit s'assurer le concours de tous ceux qui devront mettre ces concepts en pratique. Dans le secteur agricole, il s'agit surtout des agriculteurs et agricultrices. »

Cependant, ces derniers ont besoin d'un cadre qui mette un terme à l'exploitation à laquelle ils sont actuellement soumis. Cela signifie donc des prix rémunérateurs, un revenu équitable et une véritable amélioration de leur position dans la chaîne de création de valeur. Il est aussi extrêmement important que les surcoûts qu'impliquent des normes plus strictes ne restent pas à la charge des producteurs. Cela ne ferait, en effet, qu'aggraver la situation d'exploitation que nous connaissons actuellement.

Sieta van Keimpema, la vice-présidente de l'EMB, souligne que les propositions actuelles de l'UE sont très insuffisantes sur ce sujet : « Ces aspects essentiels sont encore clairement négligés dans la stratégie « De la ferme à la table » et dans la réforme actuelle de la PAC. Il est difficile de voir comment cela peut stabiliser la situation des producteurs et ne pas l'aggraver davantage. » Sieta van Keimpema invite donc les institutions européennes à accorder suffisamment d'attention à ces points dans une version corrigée. « Ce n'est qu'ainsi que nous développerons un concept durable réussi pour l'UE », affirme Mme van Keimpema. Comme le souligne encore leur vice-présidente, les producteurs et productrices de lait de l'EMB entendent faire preuve d'optimisme et regarder de l'avant avec l'UE pour définir conjointement les conditions cadres d'un avenir véritablement durable, du point de vue social autant qu'écologique. Ils ont déjà fait parvenir des **propositions** en ce sens à la Commission européenne il y a quelques semaines.

Faire son beurre ou avoir des excédents de lait ?

Autriche, mai 2020
© Kärntermilch

Helmut Petschar, président de l'Association des transformateurs de lait d'Autriche (VÖM) et directeur de Kärntermilch, la onzième plus grande laiterie d'Autriche, réclame une réduction des volumes au niveau européen. Cette mesure doit permettre de stabiliser les prix du lait et d'envoyer à la distribution un signal pour s'opposer à la pression sur les prix.

Comment la situation sur le marché du lait autrichien a-t-elle changé depuis le début de la crise de coronavirus ?

La fermeture du secteur de la restauration a signifié que les laiteries ne pouvaient plus écouler leurs grands conditionnements de crème, de lait, de yaourt, etc. Le commerce de détail a acheté davantage certains produits car les gens mangent plus à la maison. Cependant, les mois d'avril et de mai sont ceux où la production de lait est la plus importante en Autriche. Certaines laiteries ont donc encore trop de lait et ont dû prendre des mesures individuelles. Par exemple, nous, Kärntermilch, avons demandé à nos éleveurs de réduire leurs livraisons de 10 % en avril et mai. Notre objectif est très clair : nous cherchons à maintenir le prix du lait le plus longtemps possible à un niveau stable.

Quelles mesures souhaiteriez-vous voir adopter au niveau européen ?

Je pense qu'il est important que nous ayons une réduction des volumes à l'échelle de l'UE, afin de stabiliser les prix et pour envoyer un signal à nos partenaires commerciaux et aux consommateurs. Lorsque Kärntermilch a décidé de réduire les volumes, nos partenaires commerciaux nous ont immédiatement offert leur aide pour organiser des offres spéciales. Mais cela ne sert à rien. Une mesure de réduction à l'échelle européenne, avec des aides correspondantes et attribuées par la Commission européenne, serait plus efficace. Il faut pour cela que les éleveurs soient indemnisés pour les volumes de lait qu'ils ne livrent pas. Le stockage privé peut aider mais les volumes stockés devront bien être mis sur le marché un jour.

Dans quel délai pensez-vous qu'une réduction des volumes dans l'Union européenne soit réalisable ?

Voilà bien la problématique qui nous occupe tous. Si de telles mesures sont prises, elles doivent venir vite ; on ne peut pas attendre l'automne. Il faudrait être prêt pour avril, mai ou juin, afin de pouvoir réagir vite.

La France prévoit 10 millions d'euros d'aides par le biais de son organisation interprofessionnelle. Qu'en pensez-vous ?

Dans un premier temps, je pense qu'il sera nécessaire de mettre en place des mesures d'aides à l'échelle de l'UE, afin qu'elles s'appliquent partout. J'estime que ce serait plus efficace.

Que pensez-vous de l'attitude du commerce alimentaire de détail dans la crise du coronavirus ?

Récemment, nous avons vu la distribution se présenter dans les médias comme notre sauveur à tous. Le fait est qu'il n'y aurait pas de sécurité des approvisionnements si les agriculteurs et agricultrices ainsi que les laiteries ne produisaient pas chaque jour. C'est justement dans cette phase que nous avons constaté l'importance d'avoir des structures paysannes et des entreprises régionales de transformation.

Quelles sont les attentes des consommateurs ?

En ce moment, ils ne s'attendent pas à des baisses de prix mais ils sont heureux de pouvoir trouver des produits de qualité à un prix raisonnable. Ils achètent même de plus en plus de produits locaux. Ce ne sont d'ailleurs pas le lait et les produits laitiers qui font grimper les prix. J'en appelle à la raison et au sens du devoir du commerce alimentaire de détail, pour qu'il ne profite pas de cette phase pour faire baisser les prix, ce qui mettrait en danger l'existence même des exploitations paysannes et détruirait les structures en place. C'est un risque que je vois actuellement se profiler.

Un extrait de l'entretien (en allemand) «Milchbauern: Wir brauchen Handel und Konsumenten » (Éleveurs laitiers : nous avons besoin de la distribution et des consommateurs) de Claudia Jung-Leithner, pour la Chambre d'agriculture d'Autriche, le 12 mai 2020

Interview avec Adrien Lefèvre, vice-président de FaireFrance

France, juillet 2020

© FaireFrance

La crise déclenchée par la pandémie de COVID-19 a également touché le secteur laitier. Adrien Lefèvre, vice-président de FaireFrance et éleveur laitier dans les Ardennes, répond à nos questions.

Quelles ont été les répercussions pour la commercialisation du lait équitable FaireFrance ?

Au moment de l'annonce du confinement, les magasins ont été pris d'assaut par les consommateurs. Nous avons eu la chance d'avoir dans ces mêmes magasins nos produits équitables en quantité suffisante. Ces produits de longue conservation, comme le lait et la crème UHT, étaient fortement demandés par les clients qui, à ce moment-là, ne savaient pas combien de temps la situation allait durer. De plus, les produits de la marque FaireFrance ont la particularité d'être intégralement conçus sur notre territoire, ce qui était davantage recherché par des citoyens en quête de relocalisation.

Comment ont évolué les ventes de FaireFrance en cette période hors du commun ?

Sur la période de confinement, nous avons augmenté de 80 % nos ventes de produits équitables FaireFrance comparé à la même période en 2019. Le lait demi-écrémé en brique a été fortement demandé. Nous avons vu une variation moindre sur le lait biologique. Afin de favoriser les plus grosses productions, nous avons fait des choix stratégiques, notamment un changement de palettisation (palettes entières au profit des demi-palettes) et un arrêt temporaire de la production au format « 50 cl ».

Comment les agriculteurs parviennent-ils à gérer cette situation exceptionnelle en plus de leur travail quotidien à la ferme ?

Les agriculteurs de la marque et plus particulièrement ceux qui sont administrateurs ainsi que les salariés se sont réunis lors de multiples réunions de gestion de crise à distance (car provenant tous de différentes régions) pour trouver des solutions rapides, principalement pour résoudre des soucis de livraisons en magasin. En effet, la crise déclenchée par la pandémie a entraîné quelques complications, notamment en raison du chômage partiel dans le monde des transports avec des délais de livraison qui ont doublé. De plus, des soucis liés à certaines formes de palettisation et certains emballages ont engendré des ruptures temporaires de stock.

À l'heure où la situation est très incertaine par rapport au prix du lait dans tous les pays de l'Europe, le lait équitable peut-il être une solution ?

Oui, le lait équitable devient même dans cette situation exceptionnelle un **véritable outil de gestion de crise**. Les agriculteurs associés de FaireFrance vont bénéficier d'un prix garanti à 45 centimes par litre de lait commercialisé. L'augmentation significative des volumes vendus devient pour nos membres un véritable complément de revenus en plus d'être une parfaite réponse aux attentes des consommateurs-citoyens.

Pensez-vous que ces « consommateurs-citoyens » continueront d'acheter des produits équitables FaireFrance ?

Nous sommes des pionniers dans ce domaine depuis la commercialisation de nos premières briques de lait en 2013 et nous constatons que le nombre de consommateurs de nos produits n'a cessé de grandir. Notre concept est idéal pour garantir une juste rémunération à chaque acteur de la filière. Il est donc, on ne peut plus, durable. De plus, notre initiative répond à un changement de mode de consommation des citoyens qui décident d'acheter davantage de produits locaux ayant du sens au détriment de produits souvent importés et à bas prix. À mes yeux, cette crise ne fera qu'accélérer positivement ces changements de mode de consommation.

Merci, Monsieur Lefèvre, pour cette analyse !

Vanessa Langer, EMB

Coblence : Avec des actions marquantes, les producteurs de lait de l'UE transforment le Coin allemand en Coin européen

Leur appel aux ministres de l'Agriculture : « Prendre en compte les aspects sociaux de la durabilité », août 2020
© EMB

« Nous, les agricultrices et agriculteurs, sommes disposés à faire davantage en termes de durabilité, si nous pouvons être sûrs qu'à l'avenir, nos coûts de production – y compris un revenu équitable pour les producteurs – seront couverts et que les normes européennes ne seront pas sapées par des accords commerciaux ! »

C'est sous cette devise qu'un bateau, portant des producteurs de lait de l'European Milk Board (EMB) et du BDM (Bundesverband Deutscher Milchviehhalter), appareille lundi du Coin allemand (*Deutsches Eck*) à la rencontre des ministres de l'agriculture de l'UE réunis à Coblence. Ces agriculteurs venus de toute l'Europe et les vaches à lait équitable, aux couleurs de plusieurs pays européens, qui se trouvent également sur le bateau, ont transformé pour la journée ce lieu en *Coin européen*. Il est le point de départ de **plusieurs actions marquantes des producteurs de lait**. En plus de leur croisière symbolique, le BDM et l'EMB réclament aussi des ministres de l'Agriculture de l'UE présents, à travers une manifestation sur place, qu'ils adoptent une vue plus large du thème de la durabilité.

Pour Erwin Schöpges, **producteur de lait belge** et président de l'European Milk Board (EMB), les actions de Coblence sont un signal important envoyé aux responsables politiques : « Nous, les producteurs de lait européens, sommes prêts à apporter notre contribution pour plus de protection de l'environnement et du climat et davantage de bien-être animal. Nous ne pouvons toutefois nous permettre plus de durabilité écologique que si les aspects sociaux et économiques sont pris en compte à importance égale. Ce n'est qu'ainsi que les exploitations pourront se maintenir et que les jeunes agriculteurs auront un avenir. » Lors de la manifestation devant la Rhein-Mosel-Halle, le lieu de la réunion des ministres de l'Agriculture, Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB et originaire des **Pays-Bas**, ajoute : « Il ne faudrait pas non plus que les normes européennes soient contournées par des importations de pays tiers. Une stratégie complète de durabilité doit empêcher le dumping. Cela impose d'exclure les produits agricoles des accords de libre-échange. »

À midi, en mangeant à la cuillère la soupe symbolique cuisinée par les ministres de l'Agriculture, censée représenter les errements de la politique agricole (en référence à une expression allemande signifiant « payer les pots cassés »), Boris Gondouin, producteur de lait de **France** et membre du Conseil d'administration de l'EMB, explique : « Une stratégie complète de durabilité doit aussi comprendre un prix du lait qui nous permette d'en vivre. En Europe, nous observons cependant un déficit chronique de couverture des coûts car les prix sont trop bas. La pandémie de coronavirus n'est qu'un épisode supplémentaire d'une longue série de crises qui continuent de tirer les prix payés aux producteurs vers le fond. » Son collègue Erwin Schöpges précise : « Pour nous, les représentants d'un secteur pour qui les crises ne sont pas une nouveauté, cette dernière crise nous démontre que les instruments comme le stockage ne sont que de fausses solutions. Nous avons besoin d'instruments de gestion de crise qui permettent d'adapter l'offre de manière flexible et temporaire. Avec notre [Programme de responsabilisation face au marché](#), l'EMB contribue activement à trouver une solution constructive.

« Ce n'est qu'avec des instruments de gestion de crise efficaces et une modification de la politique agricole européenne que nous pourrions assurer dans le long terme une production durable de produits laitiers de haute qualité. Nous devons

nous détourner du paradigme actuel (*grandes quantités et prix bas*), qui force les producteurs à produire des matières premières agricoles au prix le plus bas et à leurs frais, au profit d'une *production véritablement durable du point de vue social, économique et écologique* », résume Johannes Pfaller, membre du Conseil d'administration de l'EMB et producteur de lait d'**Allemagne**, l'après-midi sur le bateau qui l'emmène, lui et les autres producteurs de lait, sur la Moselle à la rencontre des ministres de l'Agriculture. Son appel aux ministres de l'Agriculture de l'UE est clair : « Si l'on veut obtenir une durabilité véritable en Europe et mettre en œuvre avec succès les stratégies prévues, comme le Pacte vert et « *De la ferme à la table* » il faut travailler avec et pas contre les agriculteurs. Asseyez-vous avec nous et travaillons ensemble à l'avenir de notre secteur. »

Les producteurs de lait de l'EMB ne s'en remettent pas uniquement à la politique, mais aussi à leurs propres forces et au contact direct avec les consommateurs. Par exemple, la marque *Le lait équitable*, qui a été lancée sur le marché dans plusieurs pays européens par les producteurs de lait eux-mêmes, montre que les prix rémunérateurs ne sont pas une chimère. Toutefois, pour qu'ils ne soient pas l'exception mais la règle, une condition doit être remplie : un cadre politique adéquat. Celui-ci devra voir le jour dans le cadre d'un dialogue poussé avec les agriculteurs de l'UE.

Contexte :

Voici une [proposition](#) permettant de rallier de manière constructive les producteurs de lait aux stratégies de durabilité de l'UE (en anglais).

Découvrez les [vidéos](#) des actions !

[Photos des journées d'actions](#)

[Pancartes utilisées lors des journées d'actions](#)

Communiqué de presse de l'EMB du 31 août 2020

Gembloux : les producteurs et productrices de lait européens élisent Sieta van Keimpema comme nouvelle présidente de l'EMB

Gembloux, octobre 2020

© EMB

Lors de son Assemblée générale, l'European Milk Board (EMB) a élu son ancienne vice-présidente Sieta van Keimpema, originaire des Pays-Bas, comme nouvelle présidente. Son message: la mise en œuvre du Pacte vert ne sera réussie que si la durabilité sociale et économique est prise en compte.

C'est le Danois Kjartan Poulsen que les membres ont choisi comme vice-président. Le Français Boris Gondouin, son collègue irlandais Pat McCormack et l'Italien Roberto Cavaliere, tous précédemment membres du Conseil d'administration, ont été réélus. L'EMB accueille également de nouveaux membres dans son Conseil d'administration : Elmar Hannen (Allemagne) et Guy Francq (Belgique).

L'ancien président Erwin Schöpges, qui désire à l'avenir se consacrer davantage au développement du Lait équitable en Belgique ainsi que dans certains pays africains, a été salué chaleureusement par ses collègues producteurs de lait. Ils ont particulièrement apprécié son inlassable travail politique et son fort engagement dans l'organisation d'impressionnantes manifestations, qui ont contribué de façon significative à l'évolution de l'EMB. L'Assemblée a aussi largement remercié Johannes Pfaller, originaire d'Allemagne, qui quitte le Conseil d'administration après deux ans et demi et qui s'est engagé pendant de nombreuses années au sein de l'EMB pour des relations commerciales justes et contre le dumping des excédents européens sur les marchés africains.

Comme elle l'a annoncé aux membres de l'EMB qui étaient présents, la nouvelle présidente Sieta van Keimpema accordera aussi à l'avenir beaucoup d'importance à la représentation des producteurs et productrices de lait européens auprès des institutions de l'UE. « Je suis ravie que vous m'accordiez votre confiance », a-t-elle dit aux membres, tout en

donnant un aperçu des points clefs et des défis futurs : « le combat pour une politique agricole en mesure de faire face aux crises restera crucial pour l'EMB. Le Pacte vert pour l'Europe et sa stratégie « De la ferme à la table » (F2F) doivent également bénéficier du point de vue des producteurs, que l'EMB continuera à défendre de façon forte et constructive auprès des responsables politiques ».

Lors de l'échange intensif au sujet du Pacte vert et de la stratégie F2F, il est apparu clairement que, pour les agriculteurs et agricultrices de l'EMB, les priorités politiques de l'UE dans la stratégie verte devaient être des prix rémunérateurs ainsi qu'un revenu stable pour les producteurs et productrices. Selon Sieta van Keimpema, « la durabilité écologique doit absolument être mise sur le même pied que la durabilité économique et sociale ». « Cela signifie qu'il faut créer un cadre permettant d'obtenir un prix qui couvre les coûts liés aux exigences climatiques et environnementales, afin que ceux-ci ne soient pas répercutés sur les producteurs et productrices. » Son collègue Elmar Hannen poursuit : « nous devons faire en sorte que le prix couvre ce que veut la société. C'est le seul moyen d'offrir un avenir aux producteurs et productrices de lait. » Pour le nouveau vice-président Kjartan Poulsen cela signifie aussi qu'il faut prévoir une stratégie concrète pour l'objectif de la Commission européenne visant à améliorer la position des agriculteurs, dont la formulation reste assez vague, puis lui donner vie. « L'EMB attend des informations claires concernant les étapes qui permettront d'atteindre cet objectif, de sorte qu'il ne reste pas vide de sens. »

En plus du travail politique pour une prise en compte équivalente d'un revenu stable, les producteurs et productrices de l'EMB ont également fourni eux-mêmes des exemples de durabilité globale. Guy Francq, membre belge du Conseil d'administration, explique : « avec le projet du [Lait équitable](#), nous avons déjà montré de façon tout à fait pratique dans plusieurs pays européens que les prix rémunérateurs peuvent aller de pair avec le respect de l'environnement et du climat. Le Lait équitable permet en outre de bâtir des ponts entre les producteurs et productrices d'une part et les consommateurs et consommatrices de l'autre ». Boris Gondouin, le membre français du Conseil d'administration, estime qu'il existe encore un potentiel d'expansion : « pour nous, au sein de l'EMB, il est important d'étendre ce projet à d'autres pays ». Il ajoute : « pour que les prix rémunérateurs puissent être établis sur l'ensemble du marché du lait, nous avons toutefois besoin d'un cadre politique adapté, tel que nous l'avons décrit. »

[Photos de l'Assemblée générale de l'EMB](#)

Communiqué de presse de l'EMB du 8 octobre 2020

Vote du PE sur l'Organisation commune des marchés de la Politique agricole commune (PAC)

« Lors du vote sur l'Organisation commune des marchés au Parlement européen, il est apparu que de nombreux eurodéputés sont conscients qu'il faut équiper le secteur agricole d'instruments efficaces pour la gestion des crises », résume Sieta van Keimpema, la présidente néerlandaise de l'European Milk Board (EMB), l'opinion de l'association de producteurs laitiers au sujet de la décision partielle du Parlement en particulier sur l'Organisation commune des marchés (OCM) au sein de la PAC.

L'OCM régit entre autres les relations entre les acteurs du marché et les mesures à prendre en cas de crises. Fin de la semaine dernière, les eurodéputés ont voté la position du Parlement européen concernant la réforme de la PAC, qui servira de base très prochainement lors des négociations en trilogue avec la Commission européenne et le Conseil européen. Le nouvel article 219a (issu de l'amendement 149), qui prévoit une réduction volontaire des volumes en cas de crise, fait désormais aussi partie de la position sur l'OCM. « Si on y ajoute l'article 219b (issu de l'amendement 150), qui a lui aussi été approuvé et qui prévoit un potentiel plafonnement de la production en cas d'application du programme de réduction, l'OCM pourrait bientôt disposer d'un instrument permettant de combattre efficacement les crises chroniques », explique le vice-président de l'EMB, Kjartan Poulsen. Dans le même temps, il est toutefois regrettable que la réduction obligatoire des volumes (proposée dans l'amendement 277), qui est essentielle pour lutter contre les crises profondes et prolongées, n'ait pas été adoptée lors du vote. « Cette décision très serrée nous confirme cependant qu'une grande partie des eurodéputés est consciente de la nécessité de disposer aussi d'un instrument de réduction obligatoire et temporaire des volumes », ajoute Sieta van Keimpema. « Nous tenons à remercier les eurodéputés qui ont visiblement compris la dynamique des crises et l'importance d'y apporter des réponses efficaces. »

Les producteurs de lait se réjouissent en outre du fait que l'article 218b (issu de l'amendement 147), qui prévoit d'instaurer un mécanisme d'alerte précoce dans l'OCM, ait été adopté. Néanmoins, comme l'EMB l'a souligné, il faut encore définir correctement ce qu'est une crise, pour que les instruments adaptés puissent être effectivement activés en temps utile.

Aperçu des avis des producteurs et productrices de lait concernant d'autres articles de la réforme de l'OCM

- L'amendement 232, qui a été adopté, contribue largement à augmenter la transparence en matière d'instrument d'intervention.
- Grâce à l'ajout de clauses de partage de la valeur et à la prise en compte des coûts de production, le nouvel article 172a (amendement 244) de l'OCM montre que les eurodéputés sont désormais sensibles à ces sujets clefs, même si le texte ne revêt pas de caractère contraignant.
- Les producteurs et productrices de lait savent très bien que les perturbations du marché sont monnaie courante dans le secteur agricole de l'Union européenne. Avec la création d'un système de contrôle et de gestion de ces perturbations (article 222a issu de l'amendement 248), il sera possible de mieux gérer ces crises à l'avenir.
- En ce qui concerne les relations contractuelles dans le secteur du lait (article 148), il faut saluer le fait que le Parlement européen insiste désormais sur la nécessité de se baser sur les coûts de production pour fixer le prix stipulé dans les contrats. Malgré tout, puisque les États membres ont toujours la possibilité d'imposer ou non la contractualisation, le secteur du lait de l'Union européenne ne s'attend pas à des améliorations notables.
- Les producteurs et productrices regrettent que l'amendement 270 ait été rejeté, car l'augmentation des limites ainsi proposées dans l'article 149 pour les groupements dans l'UE, qui seraient passées de 3,5 % à 7,5 %, aurait été une avancée importante pour les organisations de producteurs. Les agriculteurs et agricultrices auraient pu négocier davantage sur un pied d'égalité avec les transformateurs. Ces derniers ne sont en effet pas soumis à une limite pour les groupements tellement basse que celle qui freine aujourd'hui encore les agriculteurs et agricultrices.
- Les producteurs de lait se réjouissent toutefois du fait que, dans leur position, les eurodéputés mentionnent désormais à plusieurs reprises l'objectif d'un revenu durable (amendement 3 relatif au 2^e considérant et amendement 47 relatif à l'article 1a), la volonté que les importations répondent aux normes de l'UE (amendement 138 concernant l'article 188a) et la création d'une agence de surveillance pour l'ensemble du secteur agricole de l'UE (amendement 146 concernant l'article 218a).

Les eurodéputés ont franchi une étape importante dans leur position sur l'Organisation commune des marchés en

particulier, malgré le rejet de la réduction obligatoire et temporaire des volumes en cas de crise, qui est un instrument central, et l'absence d'une hausse à 7,5 % de la limite pour les groupements. Il est donc d'autant plus nécessaire que les améliorations qui ont été approuvées par le Parlement européen soient toutes ancrées dans l'OCM finale, et ne soient pas édulcorées durant le trilogue avec les deux autres institutions de l'UE. « Nous demandons au Conseil et à la Commission d'approuver ces modifications essentielles, qui sont soumises par les membres du Parlement européen en tant que représentants élus des citoyens et citoyennes de l'UE. Nous encourageons les institutions de l'UE à mener une véritable réforme en dotant le secteur agricole européen d'instruments de crise adéquats dans l'OCM », poursuit Sieta van Keimpema, la présidente de l'EMB.

Communiqué de presse de l'EMB du 26 octobre 2020

Les familles paysannes d'Europe demandent le rejet de l'accord UE-Mercosur

Pas de corrections, mais une réorientation complète, septembre 2020

© AbL

Nous avons besoin d'une politique commerciale qui garantisse des prix équitables et rémunérateurs, qui protège l'environnement et respecte les droits humains.

Dans une [déclaration conjointe des agriculteur·rice·s et paysan·ne·s européen·ne·s](#) 43 organisations d'agriculteurs de 14 pays – Allemagne, Autriche, Belgique, Croatie, Danemark, Espagne (dont la Galice et le Pays Basque), France, Italie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suisse – ainsi que les organisations faitières Coordination européenne Via Campesina (ECVC), European Milk Board (EMB) et Biodynamic Federation – Demeter International demandent à leurs gouvernements respectifs de rejeter l'accord UE-Mercosur.

Cet accord de libre-échange est controversé au niveau gouvernemental dans certains États membres. Des critiques très claires ont été formulées en Autriche, au Pays-Bas, en France, en Irlande et en Belgique. L'Allemagne, qui assure actuellement la présidence du Conseil de l'UE, a annoncé son intention de faire avancer la ratification de l'accord UE-Mercosur, même si la Chancelière allemande Angela Merkel a récemment émis des doutes sur l'accord. Il est à craindre que l'Allemagne puisse, avec des amendements mineurs, rallier les États membres critiques et les persuader de signer.

Les agriculteur·rice·s et les paysan·ne·s européen·ne·s demandent à leurs gouvernements de rejeter l'accord UE-Mercosur. Comme le dit Erwin Schöpges, *(remarque de la rédaction : l'ancien) président de l'EMB* : « *L'accord UE-Mercosur prévoit d'accroître les importations, par exemple, de viande, de sucre et de soja en provenance des pays du Mercosur, dont la production devient de plus en plus industrielle en raison de l'orientation agressive vers l'exportation. L'Amazonie, pourtant cruciale pour le climat et la biodiversité, doit se plier à ce système. Cette évolution s'accompagne également de violations des droits humains. Les agriculteur·rice·s et les paysan·ne·s en Europe font face à des défis importants pour produire des aliments d'une manière respectueuse du climat et du bien-être animal, ce qui entraîne une augmentation des coûts pour les exploitations. Cependant, les importations croissantes et non qualifiées des pays du Mercosur intensifient la pression sur les coûts pour les familles d'agriculteur·rice·s et paysan·ne·s européen·ne·s. Cette politique commerciale et les écarts entre les normes environnementales, sociales et de production au profit de l'agro-industrie, accélèrent le déclin des agriculteur·rice·s et paysan·ne·s sur les deux rives de l'Atlantique* »

Les agriculteur·rice·s revendiquent une politique commerciale qui garantisse des prix équitables et rémunérateurs dans le monde entier, la protection du climat, la biodiversité et le bien-être animal, les droits humains, les structures paysannes, des denrées régionales, la préservation et le développement de normes européennes ainsi que des conditions de travail décentes.

[Vous trouverez ici la déclaration conjointe des agriculteurs et paysans européens](#)

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/emb-retrospective-2020.html>